



Désaccord sur une facture.

Par Irode

Bonjour,

Il y a quelque mois, j'ai acheté une cuisine chez un célèbre prestataire.

Nous avons pris rendez vous avec eux pour la création et l'installation d'une cuisine équipée ainsi que deux dressings pour un budget fixé à 8.000?.

Après le rendez vous je repars chez moi avec un devis de 8.000? comprenant (en grosse ligne) l'achat de la cuisine : l'installation et la livraison.

Un mois après, le cuisiniste m'informe qu'il faudra faire venir un électricien afin de mettre les prises correctement sur le mur recevant la cuisine.

L'électriciens vient et me dresse une facture de 1.800?... Cette facture non inscrite dans le devis bien sure et pas non plus compris dans le budget ...

Je paye la note et deux semaines après l'ensemble des équipements sont installés.

Lors de l'installation, l'installateur m'appelle à 18h00, pour m'informer que le dressing du bas pose problème.. En effet 4prises devront être condamné et nous devons faire un trou dans le meuble du dressing pour faire passer l'interrupteur (laissant une câble apparant a l'intérieur du meuble ...).

En effet, le cuisiniste m'a envoyé uniquement les plans techniques pour la cuisine et non pour le dressing ... J'ai donc du appeler un électricien à 18h30 afin qu'il passe tous modifié ... Pour une facture de 200? supplémentaire ...

-

Un mois après l'installation, le cuisiniste passe à la maison pour faire un point de l'installation.

La personne refuse de reconnaitre ses tords et me dis que son patron nous appellera d'ici 1 semaine pour régler le litige...

Nous voici deux mois après, le patron m'appelle enfin en me demandant de payer la somme qu'il manque, soit 230? pour la pose des équipements ...

J'aimerais donc savoir mes droits concernant cette affaire ... Car d'après moi, j'ai dépensé plus que mon budget, et le travail na pas était fais entièrement correctement ..

Aucune excuses n'a était faite et je trouve ça inadmissible ...

Merci à vous !